

Les titres professionnels du ministère du Travail en Occitanie en 2018

Édito

L'évolution du système de certifications professionnelles (diplômes, titres professionnels, certificats de qualification professionnelle) représente un enjeu fort de la réforme de la formation professionnelle porté par la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Plus homogène, plus lisible et mieux encadré, le système doit répondre aux enjeux de transformation rapide des métiers et des compétences, à la désintermédiation du compte personnel de formation et à la sécurisation des parcours professionnels.

La loi du 5 septembre 2018 harmonise la conception des certifications en fixant 9 critères pour l'enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et 6 critères au Répertoire spécifique (ex inventaire). La loi porte également une exigence forte sur l'adéquation de la certification publique ou privée avec les besoins du marché du travail, son impact en matière d'accès ou de retour à l'emploi.

Elle pose ainsi les principes d'une nouvelle approche plus lisible du modèle de certification français et plus en adéquation avec les besoins des demandeurs d'emploi, des salariés et des entreprises.

Dans ce nouveau paysage exigeant, les titres professionnels du ministère du Travail bâtis sur des référentiels d'emploi, d'activités et de compétences co-construits historiquement avec les branches professionnelles et reposants sur un système d'évaluation strict avec des jurys indépendants constituent un atout pour le maintien dans l'emploi et l'insertion professionnelle des actifs. Leurs révisions régulières avec les branches professionnelles garantissent par ailleurs aux entreprises leur adéquation avec les évolutions attendues des métiers.

En région Occitanie, en 2018, plus de 450 centres ont accompagné 16 630 candidats à l'obtention d'un titre professionnel que ce soit par la formation, l'apprentissage ou la VAE. Le taux d'insertion professionnelle des certifiés dans les 6 mois suivant l'obtention du titre était de 70% en 2017. Tirant les conclusions de cette dynamique, le pacte régional d'investissement dans les compétences mis en œuvre en 2019 par l'Etat et la Région comporte un volet important de formations certifiantes, notamment conduisant à des titres professionnels. Le déploiement de ce pacte régional devrait ainsi amplifier et consolider l'insertion professionnelle de tous en répondant au mieux aux besoins en qualifications dans des domaines variés des entreprises de nos territoires.

Christophe LEROUGE

Directeur régional de la Direccte Occitanie

Sommaire

Introduction	5
I. Les indicateurs généraux	6
II. L'offre de titres professionnels dans les territoires	11
III. Les voies d'accès : formation professionnelle, apprentissage et VAE	14
IV. Zoom sur les titres professionnels en apprentissage	17
V. Zoom sur les centres pénitentiaires	19

Les titres professionnels du ministère du Travail en Occitanie en 2018

Ce document a été réalisé sous le pilotage de Christophe Lerouge, Directeur régional Direccte Occitanie et avec le concours du Service régional de contrôle de la formation et titres professionnels du Pôle Entreprises, Emploi et Economie.

Directeur de publication : Pierre Monville, Directeur, Carif-Oref Occitanie
Réalisation : Teldja Seniguer, service Observatoire, Carif-Oref Occitanie
Septembre 2019

Introduction

Un titre professionnel est une certification professionnelle délivrée, au nom de l'État, par le ministère chargé de l'Emploi. Il atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'un métier.

Un titre professionnel permet de favoriser l'évolution professionnelle ou le retour à l'emploi de son titulaire et s'obtient au terme d'un parcours de formation professionnelle, par l'apprentissage ou par le biais de la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Composés de différents blocs de compétence, les titres professionnels sont accessibles aux dispositifs CPF/CPF Transition/Pro A ; ils favorisent ainsi la mise en œuvre des droits individuels des salariés à la formation et leurs parcours de professionnalisation tout au long de la vie.

Le titre professionnel constitue ainsi un outil qui répond pleinement aux besoins des entreprises et constitue un levier pour améliorer leur compétitivité. Les titres professionnels assurent aux entreprises de recruter des salariés opérationnels.

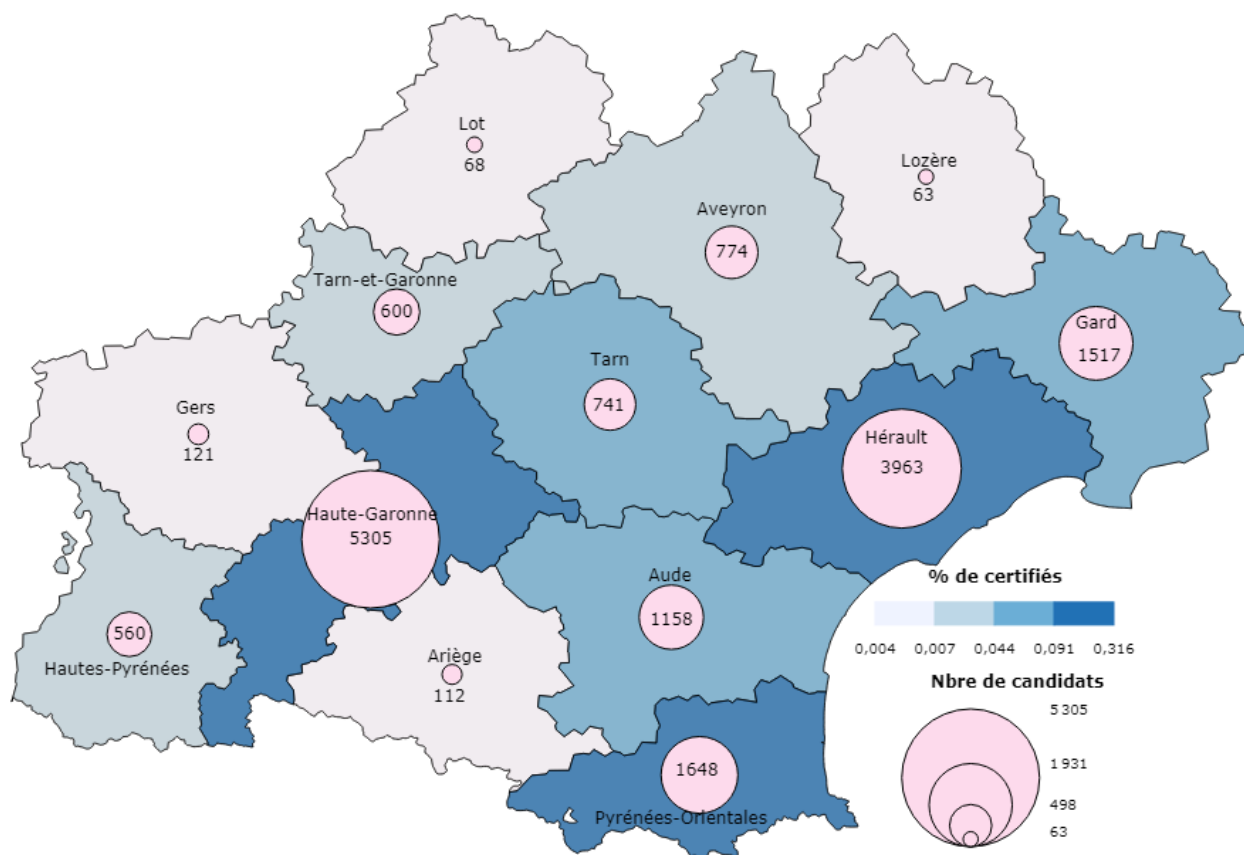
Source : Direccte Occitanie

Les données présentées dans ce document sont issues de la base de données CERES, base de données du ministère du Travail.

Les traitements ainsi que l'analyse sont réalisés par le Carif-Oref Occitanie.

I. LES INDICATEURS GÉNÉRAUX

La répartition des candidats par département en 2018



Note de lecture sur le % de certifiés : parmi l'ensemble des certifiés en Occitanie, 31,6 % sont en Haute-Garonne. A l'inverse, la Lozère compte 0,4 % de certifiés.

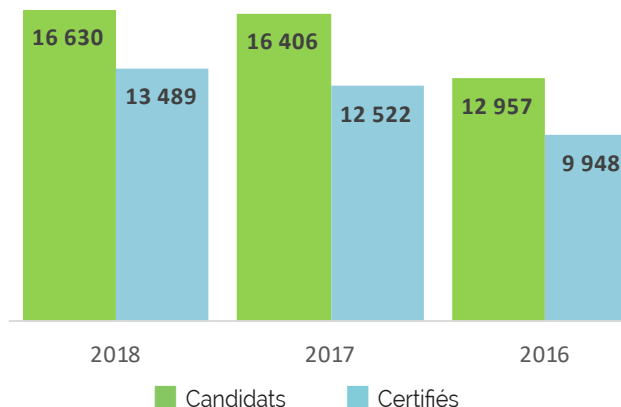
En 2018, en région Occitanie, 16 630 candidats se sont présentés à un titre professionnel du ministère du Travail. Parmi eux, 5 305 candidats se sont présentés en Haute-Garonne (32 %), 3 963 dans l'Hérault (24 %) et 1 648 dans les Pyrénées-Orientales (10 %).

Sur les 16 630 candidats à un titre professionnel du ministère du Travail, 13 489 ont obtenu une certification (81 %).

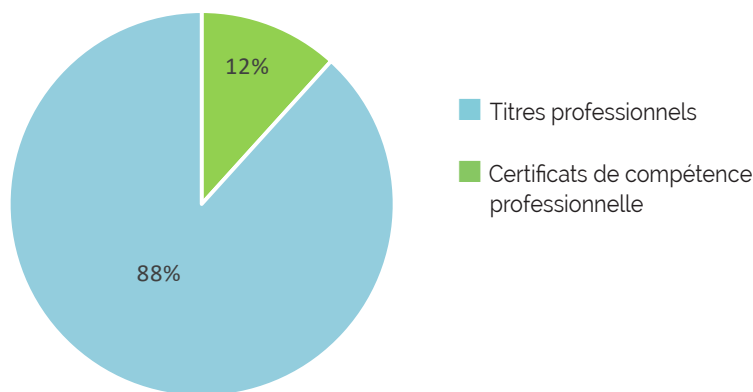
Contrairement à 2017, où il n'y avait pas de données sur les certificats de compétence professionnelle, ces certificats représentent 12 % des candidats en 2018.

Le nombre de candidats et certifiés entre 2016 et 2018

Avec 13 489 titres professionnels décernés en 2018 en région Occitanie, le ministère du Travail voit une progression de 7,7 % en 1 an des certifiés (12 522 en 2017). Déjà, entre 2016 et 2017, ce nombre avait connu une progression de 26 %.



Sur les 16 630 candidats, 14 654 étaient candidats à un titre professionnel (88 %), 1 944 à un certificat de compétence professionnelle (12 %) et 32 (moins de 0.2%) à un certificat complémentaire de spécialisation.



Le top 15 des titres professionnels les plus suivis en 2018

Top	Titre professionnel	Nb de candidats	Nb de certifiés	Taux de réussite
1	Conducteur-trice du transport routier de marchandises sur porteur	1 501	1 157	77 %
2	Assistant-e de vie aux familles	927	696	75 %
3	Conducteur-trice du transport routier interurbain de voyageurs	641	455	71 %
4	Secrétaire comptable	531	380	72 %
5	Préparateur-trice de commandes en entrepôt	527	502	95 %
6	Conducteur-trice du transport routier de marchandises sur tous véhicules	503	335	67 %
7	Gestionnaire de paie	478	406	85 %
8	Vendeur-euse conseil en magasin	422	353	84 %
9	Employé-e commerciale en magasin	399	318	80 %
10	Agent-e de propreté et d'hygiène	364	275	76 %
11	Agent-e d'entretien du bâtiment	306	279	91 %
12	Développeur-euse logiciel	305	259	85 %
13	Assistant-e ressources humaines	228	185	81 %
14	Enseignant-e de la conduite et de la sécurité routière	226	194	86 %
15	Electricien-ne d'équipement	212	190	90 %
Somme		7 570	5 984	79 %

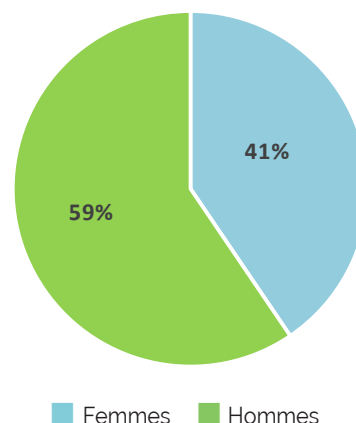
En 2018, sur les 172 titres professionnels proposés en région Occitanie, les 15 premiers concentraient 46 % des candidats et 44 % des certifiés. En 2017, la concentration était plus importante puisque les 15 premiers titres professionnels comptaient 50 % des candidats et 49 % des certifiés.

Aussi bien au niveau national qu'au niveau régional, les titres professionnels de Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur, Assistant de vie aux familles, Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs et Préparateur de commandes en entrepôt sont les plus suivis et représentent près d'un quart des certifiés. Cependant, le titre de Secrétaire comptable est assez demandé en Occitanie (531 candidats), alors qu'au niveau national ce titre n'apparaît pas dans le top 15.

La répartition des certifiés par sexe en 2018

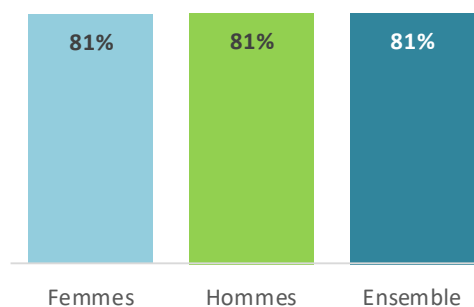
En 2018, sur les 13 489 certifiés, 8 024 (59 %) sont des hommes et 5 465 (41 %) sont des femmes. En 2017, il y avait 4 968 femmes certifiées pour 7 554 hommes. La progression du nombre de femmes est plus importante que celles des hommes : entre 2017 et 2018, leur nombre augmente de 10 % quand celui des hommes progresse de 6 %.

Par ailleurs, la part des femmes certifiées en région est semblable à la part observée au niveau national (40,8 %).



Le taux de certification selon le sexe en 2018

Le taux de certification global est de 81 %, soit 5 points de plus qu'en 2017. Contrairement à 2017, où un écart entre les taux de réussite chez les hommes et chez les femmes était observé, en 2018, cet écart s'est effacé.



La répartition des candidats et des certifiés par niveau de formation¹ en 2018

	Nb de candidats	%	Nb de certifiés	%
Niveau 6	207	1 %	183	1 %
Niveau 5	3 032	18 %	2 520	19 %
Niveau 4	2 911	18 %	2 350	17 %
Niveau 3	8 504	51 %	6 809	50 %
Certificat de compétence professionnelle	1 944	12 %	1 599	12 %
Certificat complémentaire de spécialisation	32	0 %	28	0 %
Ensemble	16 630	100 %	13 489	100 %

La répartition des candidats et des certifiés par niveau de formation en 2017

	Nb de candidats	%	Nb de certifiés	%
Niveau 6	128	1 %	112	1 %
Niveau 5	3 238	20 %	2 599	21 %
Niveau 4	3 543	22 %	2 605	21 %
Niveau 3	9 415	57 %	7 148	57 %
Certificat complémentaire de spécialisation	82	0 %	58	0 %
Ensemble	16 406	100 %	12 522	100 %

¹ Il s'agit des niveaux de formation européens qui sont entrés en vigueur en France le 8 janvier 2019 par le décret n°2019-14

En 2018, en région Occitanie, 67 % des certifiés ont validé un titre professionnel de premier niveau (niveaux 3 ou 4). Les formations du supérieur concentrent 20 % des certifiés. Par rapport à 2016 et à 2017, cette part tend à diminuer au profit des formations des niveaux 4 et 3 (85 % en 2016 et 78 % en 2017).

Cependant, il faut relativiser les résultats puisque 12 % des certifiés ont validé un Certificat de compétence professionnelle, certification qui n'était pas prise en compte les années précédentes.

Par ailleurs, le niveau 5 connaît une légère baisse des certifiés entre 2017 et 2018, due notamment à la baisse des candidats et certifiés du titre professionnel Enseignant de la conduite et de la sécurité routière qui passe de 290 certifiés à 194 en 2018. Inversement, les effectifs du seul titre professionnel proposé en niveau 6 Concepteur développeur informatique connaissent une progression de 63 %, passant ainsi de 112 certifiés en 2017 à 183 certifiés en 2018.

La répartition des certifiés par niveau de formation et domaine professionnel en 2018

	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Ensemble
Autres services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers	0 %	19 %	3 %	78 %	100 %
Bâtiment et travaux publics	0 %	6 %	16 %	78 %	100 %
Commerce et distribution	0 %	19 %	51 %	30 %	100 %
Domaine non défini	0 %	38 %	40 %	21 %	100 %
Gestion et traitement de l'information	6 %	53 %	38 %	3 %	100 %
Industrie	0 %	8 %	15 %	77 %	100 %
Tourisme, loisirs, hôtellerie, restauration	0 %	8 %	29 %	62 %	100 %
Transport et logistique	0 %	9 %	1 %	89 %	100 %
Ensemble	2 %	21 %	20 %	57 %	100 %

En 2018, les titres professionnels sont majoritairement de niveau 3 dans le transport et la logistique (89 %), le BTP (78 %), l'industrie (77 %) et les services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers (78 %). Dans le domaine des transports et de la logistique, les titres professionnels de niveau 3 sont portés par les métiers de Conducteur du transport routier (interurbain de voyageurs ou de marchandises sur porteur) et de Préparateur de commandes en entrepôt.

Les titres de niveau supérieur concernent essentiellement le domaine de la gestion et du traitement de l'information. Les métiers de Gestionnaire de paie (406 certifiés), Développeur logiciel (259), Enseignant de la conduite et de la sécurité routière (194) et Assistant ressources humaines (185) portent le niveau 5. La rénovation des titres professionnels du numérique et la forte demande de main-d'œuvre du secteur ont accru la demande de formation certifiante dans ce domaine.

La répartition des candidats, certifiés et des titres professionnels par domaine professionnel en 2018

	Nb de candidats	%	Nb de certifiés	%	Nb de titres professionnels	%	Nb moyen de certifiés par titre
Transport et logistique	4 243	26 %	3 385	25 %	16	9 %	212
Gestion et traitement de l'information	3 847	23 %	3 082	23 %	26	15 %	119
Bâtiment et travaux publics	2 833	17 %	2 395	18 %	60	35 %	40
Autres services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers	2 493	15 %	1 977	15 %	10	6 %	198
Commerce et distribution	1 453	9 %	1 196	9 %	8	5 %	150
Industrie	884	5 %	729	5 %	36	21 %	20
Tourisme, loisirs, hôtellerie, restauration	674	4 %	560	4 %	13	8 %	43
CPC non définie	203	1 %	165	1 %	3	2 %	55
Ensemble	16 630	100 %	13 489	100 %	70	100 %	193

En 2018, le domaine du transport et de la logistique compte 3 385 certifiés, soit 25 % des effectifs certifiés au niveau régional. Ce taux est légèrement inférieur à ce qui est observé au niveau national (27,7 % en 2017). À contrario, avec 729 certifiés, les métiers de l'industrie sont sous-représentés en Occitanie (5 % contre 8,4 % au niveau national). Cela s'explique par la priorité donnée aux CQP par la branche métallurgie sur le bassin toulousain.

Par ailleurs, le domaine du transport et de la logistique ainsi que le domaine des services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers proposent peu de titres mais comptent un nombre de certifiés assez important : 200 certifiés par titre en moyenne. A l'inverse, l'industrie et le BTP offrent davantage de titres mais comptent moins de certifiés (respectivement 20 et 40 certifiés par titre).

La répartition des certifiés par spécialité de formation (NSF) en 2018

Spécialités de formation	Nb de certifiés	%
20-Spécialités pluri-technologiques de production	41	0 %
21-Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	48	0 %
22-Transformations	572	5 %
23-Génie civil, construction et bois	1 228	10 %
24-Matériaux souples	65	1 %
25-Mécanique, électricité, électronique	822	7 %
31-Echanges et gestion	5 011	42 %
32-Communication et information	2 202	19 %
33-Services aux personnes	1 399	12 %
34-Services à la collectivité	390	3 %
Non renseigné	112	1 %
Ensemble	11 890	100 %

3 certifiés sur 4 ont validé un titre professionnel dans le domaine des services (42 % dans les échanges et gestion, 19 % dans la communication et l'information...). Inversement, seul 1 certifié sur 4 a validé un titre professionnel dans le domaine de la production avec notamment 10 % dans le génie civil, construction bois. Ce phénomène peut s'expliquer comme indiqué précédemment par la politique de certaines branches ou OPCA qui privilégient leur CQP de branche mais aussi le poids relatif de ces branches dans l'emploi salarié régional.

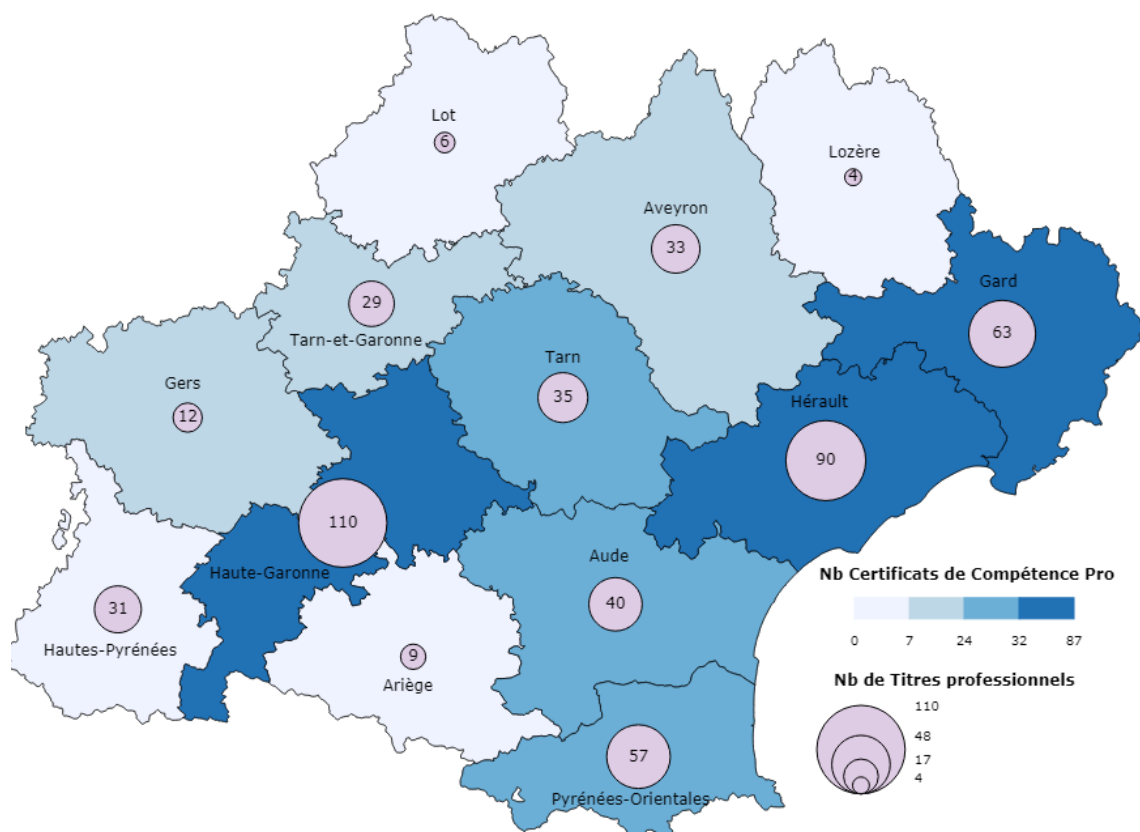
La répartition des certifiés par organisme certificateur

Organismes	2018		2017	
	Nb de certifiés	%	Nb de certifiés	%
Afpa	4 361	32 %	4 508	36 %
Greta	850	6 %	492	4 %
CRP	215	2 %	275	2 %
CCI	-	-	77	1 %
Autres	7 876	58 %	7 170	57 %
Centre pénitentiaire	187	1 %	-	-
Ensemble	13 489	100 %	12 522	100 %

Avec 4 361 certifiés en 2018, l'Afpa est le premier organisme certificateur de la région (32 % des certifiés). Suivent les Greta (6 %) et les centres de rééducation professionnelle (2 %).

II. L'OFFRE DE TITRES PROFESSIONNELS DANS LES TERRITOIRES

Le nombre de titres professionnels accessibles par département en 2018



Sur une offre totale de 161 titres professionnels identifiés en Occitanie¹, la Haute-Garonne a proposé l'accès à 110 titres professionnels et l'Hérault à 90 titres. L'Ariège, le Lot et la Lozère sont les départements qui proposent le moins de titres professionnels, respectivement 9, 6 et 4, alors que leur offre dépassait la dizaine en 2017.

¹ La liste actualisée des titres professionnels

La répartition du nombre de titres professionnels par domaine et par département en région Occitanie

	Autres services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers	Bâtiment et travaux publics	Commerce et distribution	Gestion et traitement de l'information	Industrie	Tourisme, loisirs, hôtellerie, restauration	Transport et logistique	Ensemble
Ariège	11 %	56 %	0 %	0 %	0 %	11 %	22 %	100 %
Aude	5 %	27 %	8 %	27 %	3 %	17 %	13 %	100 %
Aveyron	6 %	27 %	12 %	30 %	9 %	6 %	9 %	100 %
Gard	8 %	33 %	8 %	16 %	17 %	5 %	13 %	100 %
Haute-Garonne	4 %	39 %	7 %	19 %	15 %	4 %	12 %	100 %
Gers	8 %	42 %	8 %	17 %	0 %	17 %	8 %	100 %
Hérault	6 %	27 %	9 %	19 %	18 %	12 %	10 %	100 %
Lot	0 %	0 %	0 %	17 %	17 %	0 %	67 %	100 %
Lozère	25 %	50 %	0 %	25 %	0 %	0 %	0 %	100 %
Hautes-Pyrénées	3 %	48 %	19 %	0 %	10 %	3 %	16 %	100 %
Pyrénées-Orientales	8 %	26 %	8 %	29 %	7 %	7 %	16 %	100 %
Tarn	9 %	26 %	6 %	29 %	14 %	3 %	14 %	100 %
Tarn-et-Garonne	7 %	38 %	7 %	21 %	7 %	3 %	17 %	100 %
Occitanie	6 %	35 %	5 %	15 %	21 %	8 %	9 %	98 %*
France¹ (année 2017)	22 %	34 %	3 %	nc	36 %	nc	6 %	100 %

(*) 2 % des titres professionnels n'ont pas un domaine renseigné

De manière globale, en Occitanie, 35 % des titres professionnels relèvent du BTP, 21 % de l'industrie, et 15 % de la gestion et traitement de l'information. La part des titres relevant du BTP est la même qu'au niveau national. Cependant certains domaines sont sous-représentés en région. En effet, parmi les titres sous-représentés, ceux des services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers sont moins proposés en Occitanie (6 %) qu'au niveau national (22 %). De même pour les titres de l'industrie qui représentent 21 % en Occitanie contre 36 % en France.

¹ Bilan des titres professionnels en 2017

La répartition du nombre de titres professionnels par niveau de formation en région Occitanie

	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Certificat de compétence professionnelle	Certificat complémentaire de spécialisation	Total	Ensemble
Ariège	0 %	0 %	0 %	96 %	4 %	0 %	100 %	98
Aude	0 %	12 %	14 %	57 %	16 %	1 %	100 %	933
Aveyron	1 %	9 %	18 %	62 %	10 %	0 %	100 %	592
Gard	0 %	12 %	19 %	54 %	15 %	0 %	100 %	1 226
Haute-Garonne	2 %	28 %	17 %	44 %	9 %	0 %	100 %	4 263
Gers	0 %	0 %	37 %	27 %	30 %	6 %	100 %	94
Hérault	2 %	18 %	22 %	43 %	15 %	0 %	100 %	3 209
Lot	0 %	0 %	13 %	87 %	0 %	0 %	100 %	55
Lozère	0 %	0 %	32 %	66 %	2 %	0 %	100 %	53
Hautes-Pyrénées	0 %	21 %	9 %	54 %	16 %	1 %	100 %	469
Pyrénées-Orientales	0 %	12 %	15 %	63 %	9 %	0 %	100 %	1 369
Tarn	0 %	14 %	8 %	64 %	14 %	0 %	100 %	615
Tarn-et-Garonne	0 %	16 %	23 %	55 %	6 %	0 %	100 %	513
Ensemble	1 %	19 %	17 %	50 %	12 %	0 %	100 %	13 489

En 2018, la moitié des titres professionnels proposés en Occitanie étaient de niveau 3, 17 % étaient de niveau 4 et 20 % étaient de niveau supérieur.

Les titres professionnels de niveau 3 sont sur-représentés dans les départements de l'Ariège (où la quasi-totalité des titres professionnels sont de ce niveau) et du Lot. Inversement, dans la Haute-Garonne, l'Hérault et le Gers, la part des titres professionnels de niveau 3 est inférieure à la moyenne régionale. Dans le Gers cette sous-représentativité se fait au profit des titres professionnels de niveau 4 (37 %). En Haute-Garonne, la sous-représentativité des titres professionnels de niveau 3 se fait essentiellement au profit des titres de niveau 5 (28 % en Haute-Garonne contre 19 % en Occitanie).

III. LES VOIES D'ACCÈS : FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET VAE¹

La répartition des candidats et des certifiés par voie d'accès entre 2016 et 2018

	2018		2017		2016	
	Nb de candidats	%	Nb de candidats	%	Nb de candidats	%
FPC	16 322	96 %	15 747	95 %	12 728	97 %
VAE	308	2 %	659	4 %	229	2 %
Apprentissage	384	2 %	251	2 %	167	1 %

	2018		2017		2016	
	Nb de certifiés	%	Nb de certifiés	%	Nb de certifiés	%
FPC	13 242	98 %	12 144	97 %	9 785	98 %
VAE	246	2 %	378	3 %	163	2 %
Ensemble	13 488	100 %	12 522	100 %	9 948	100 %

La formation professionnelle représente la voie privilégiée pour l'accès à un titre professionnel. En effet, 96 % des certifiés sont passés par cette voie contre 2 % pour la VAE et 2 % pour l'apprentissage.

Si entre 2016 et 2017, le nombre de candidats à un titre professionnel par la VAE a triplé, entre 2017 et 2018 ce nombre baisse passant de 659 à 308 candidats. A priori, les titres professionnels souffrent d'un déficit de connaissance par les prescripteurs et la dynamique du plan « 10 000 VAE » de 2017 ne s'est pas ainsi poursuivie.

Cette baisse significative se traduit notamment par la réduction par 4 du titre professionnel Enseignant de la conduite et de la sécurité routière qui passe de 100 candidats en 2017 à 27 candidats en 2018. Pareillement, le titre professionnel d'Assistant de vie aux familles passe de 81 à 55 candidats sur la même période.

Inversement à ce qui est observé pour la VAE, les effectifs des candidats par la voie de l'apprentissage ont tendance à progresser passant de 167 candidats en 2016 à 384 en 2018, soit une progression de 130 % en deux ans. Cette progression devrait être confortée à l'avenir par la réforme de l'alternance qui consacre l'ouverture des titres professionnels à l'apprentissage.

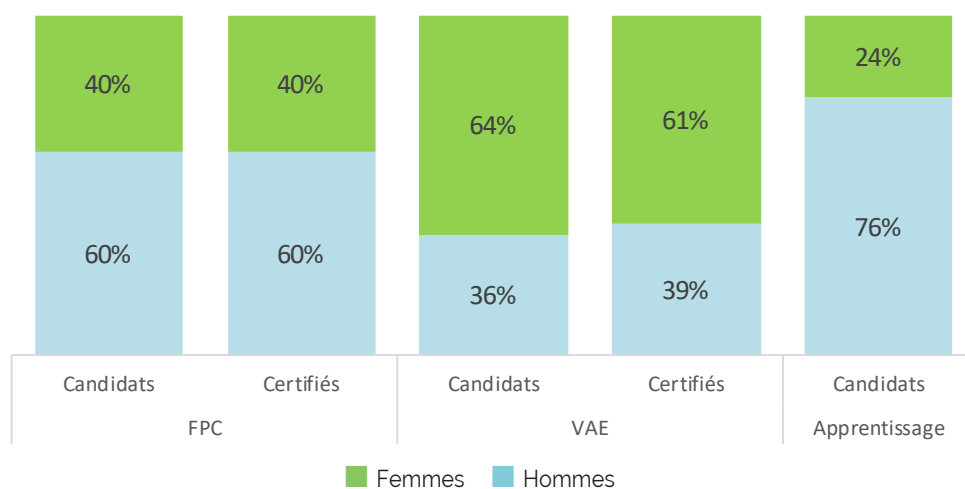
Le taux de certification

	2018	2017	2016
FPC	81 %	77 %	77 %
VAE	80 %	57 %	71 %
Ensemble	81 %	76 %	77 %

De manière globale, plus de 4 candidats sur 5 valident leur titre professionnel. Contrairement à ce qui est observé en 2017, les candidats par la VAE ont un taux de réussite comparable à celui des candidats en formation professionnelle.

¹ Les données apprentissage sont issues de la base Apprentissage, Région Occitanie.

La répartition des candidats et des certifiés par voie d'accès et par sexe en 2018



Les candidats à un titre professionnel par la voie de la formation professionnelle continue ou par l'apprentissage sont majoritairement des hommes. En effet, 6 candidats sur 10 en formation professionnelle continue (FPC) et plus de 3 candidats sur 4 en apprentissage sont des hommes. Inversement, par la voie de la VAE, les femmes sont majoritaires (64 %).

La répartition des certifiés par voie d'accès et par niveau de formation¹

	FPC		VAE		Apprentissage	
	Nb de certifiés	%	Nb de certifiés	%	Nb de candidats	%
Niveau 6	180	2 %	nd		11	3 %
Niveau 5	2 418	21 %	101	45 %	146	38 %
Niveau 4	2 312	20 %	38	17 %	93	24 %
Niveau 3	6 725	58 %	84	38 %	134	35 %
Ensemble	11 635	100 %	223	100 %	384	100 %

En formation professionnelle continue, ce sont essentiellement les titres professionnels de niveau 3 qui sont suivis (6 725 certifiés) et notamment ceux de Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur (1 156 certifiés) et d'Assistant de vie aux familles (654 certifiés).

Par la voie de la VAE, ce sont les titres professionnels de niveau 5 qui sont les plus suivis (45 % des certifiés VAE). Les titres professionnels Enseignant de la conduite et de la sécurité routière (26 certifiés) et Formateur professionnel d'adultes (26 certifiés) expliquent le poids important des titres professionnels de niveau 5. Cependant, et contrairement à 2017, le titre professionnel le plus suivi par la voie de la VAE, en 2018, est celui d'Assistant de vie aux familles (42 certifiés) et relève du niveau 3.

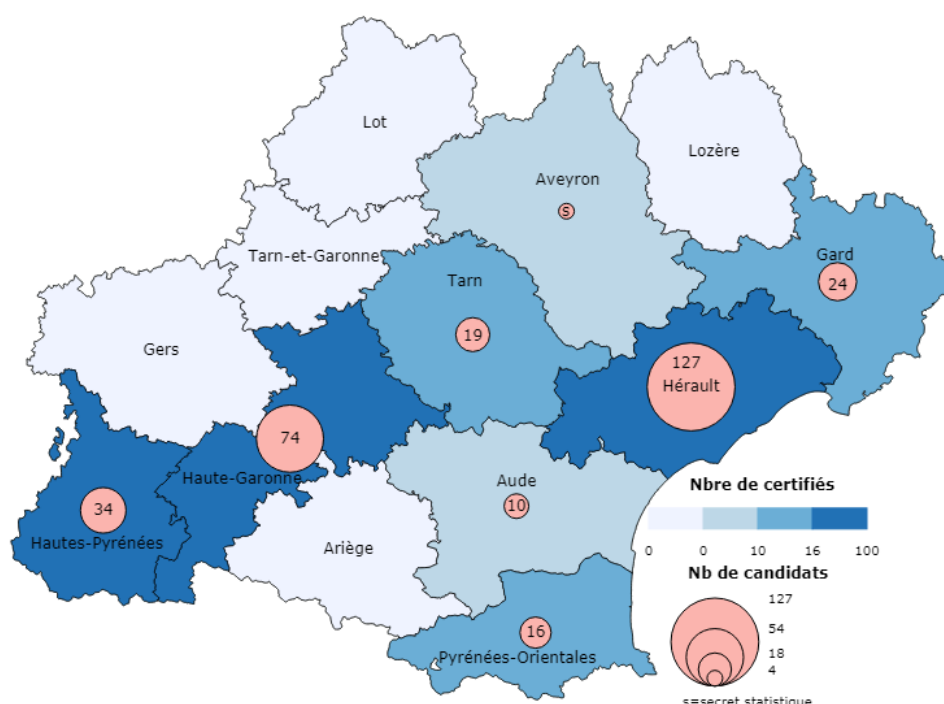
¹ Il s'agit des niveaux de formation européens qui sont entrés en vigueur en France le 8 janvier 2019 par le décret n°2019-14.

Le top 10 des titres professionnels les plus suivis en 2018 par la VAE

Top	Titre professionnel	Nb de candidats	Nb de certifiés	Taux de réussite
1	Assistant-e de vie aux familles	55	42	76 %
2	Formateur-trice professionnelle d'adultes	33	26	79 %
3	Enseignant-e de la conduite et de la sécurité routière	27	26	96 %
4	Secrétaire assistant-e	11	10	91 %
5	Assistant-e commerciale	11	7	64 %
6	Manager d'univers marchand	10	8	80 %
7	Assistant-e ressources humaines	10	6	60 %
8	Conducteur-trice du transport routier de marchandises sur tous véhicules	10	10	100 %
9	Vendeur-euse conseil en magasin	9	9	100 %
10	Conseiller-ère en insertion professionnelle	9	8	89 %
Somme		185	152	82 %

En 2018, 77 titres professionnels ont pu être préparés par la voie de la VAE. Cependant 60 % des candidats et 62 % des certifiés se concentrent sur 10 titres professionnels. Cette concentration est moins importante qu'en 2017, où 76 % des candidats et des certifiés étaient répartis dans 8 titres professionnels. Le seul titre professionnel d'Assistant de vie aux familles concentre 18 % du public VAE.

Le nombre de certifiés et la part de la VAE par département en 2018



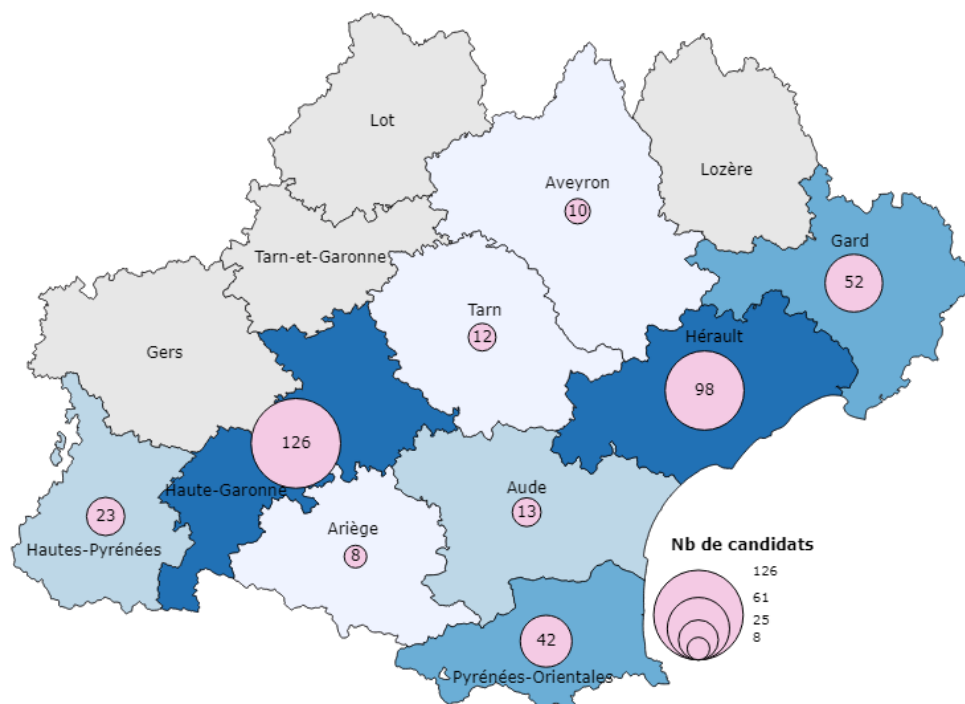
En 2018, les départements de l'Hérault, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées recueillent le plus grand nombre de candidats certifiés par la voie de la VAE.

La baisse du nombre de candidats en VAE se répercute sur les départements notamment l'Ariège, le Gers, le Tarn-et-Garonne, la Lozère qui comptaient des candidats VAE en 2017 et qui n'en ont plus en 2018. Pour les Pyrénées-Orientales, il s'agit de l'inverse, alors qu'en 2017, il n'y avait pas de candidats aux titres professionnels par la VAE ; en 2018, 16 candidats ont choisi cette voie.

IV . ZOOM SUR LES TITRES PROFESSIONNELS EN APPRENTISSAGE

Pour cette partie les données ne sont pas extraites du fichier CERES.
Les données portant sur l'apprentissage sont issues du fichier source de la Région Occitanie.

La répartition des apprentis par département en 2018



En 2018, en Occitanie, 29 titres professionnels du ministère du Travail étaient proposés en apprentissage.

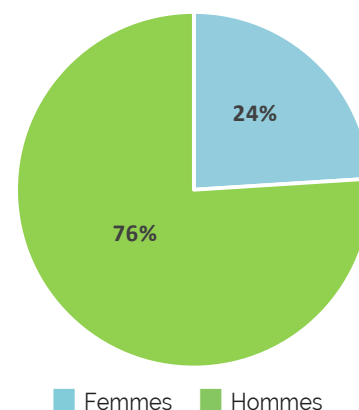
384 apprentis ont suivi une formation certifiée par le ministère du Travail (titres professionnels).

Les 384 apprentis se répartissent sur 9 départements de la région, soit deux de plus qu'en 2017 (Ariège et Tarn). La Haute-Garonne est le département qui compte le plus d'inscrits à un titre professionnel par la voie de l'apprentissage (126 apprentis, soit 33 %). Suivent les départements de l'Hérault avec 98 apprentis (26 %) et du Gard avec 52 personnes (14 %).

En 2016, année d'ouverture des titres professionnels à l'apprentissage, la région Occitanie comptait 167 inscrits. En 2017, 251 apprentis préparaient un titre professionnel. Ainsi, les effectifs ont progressé de 53 % entre 2017 et 2018 et de 130 % en deux ans (2016-2018).

La répartition des apprentis par sexe en 2018

Les candidats aux titres professionnels par la voie de l'apprentissage sont essentiellement des hommes. En 2018, 76 % des apprentis inscrits sont des hommes contre 24 % de femmes. De manière générale, l'apprentissage reste une voie de formation masculine (en 2018, en Occitanie, 69 % des apprentis sont des hommes).



La répartition des apprentis par domaine professionnel en 2018

	Nb d'apprentis	%
Echanges et gestion	197	51 %
Mécanique, électricité, électronique	47	12 %
Services aux personnes	36	9 %
Services à la collectivité	30	8 %
Transformations	29	8 %
Communication et information	28	7 %
Génie civil, construction, bois	17	4 %
Ensemble	384	100 %

Un apprenti sur deux est inscrit dans un titre professionnel du domaine échange et gestion (197 apprentis). 47 apprentis, soit 12 % sont inscrits dans les titres professionnels de la mécanique, électricité, électronique.

Le top des titres professionnels les plus suivis en apprentissage en 2018

Top	Titres professionnels	Nb d'apprentis	%
1	Technicien-ne supérieur en méthode et exploitation logistique	94	24 %
2	Soudeur-euse	34	9 %
3	Technicien-ne de traitement des eaux	28	7 %
4	Conducteur-trice livreur sur véhicule utilitaire léger	27	7 %
5	Technicien-ne supérieur-e du transport terrestre	20	5 %
6	Responsable d'établissement touristique	19	5 %
7	Conducteur-trice du transport routier interurbain de voyageur	18	5 %
8	Cuisinier-ère	14	4 %
Somme		254	66 %

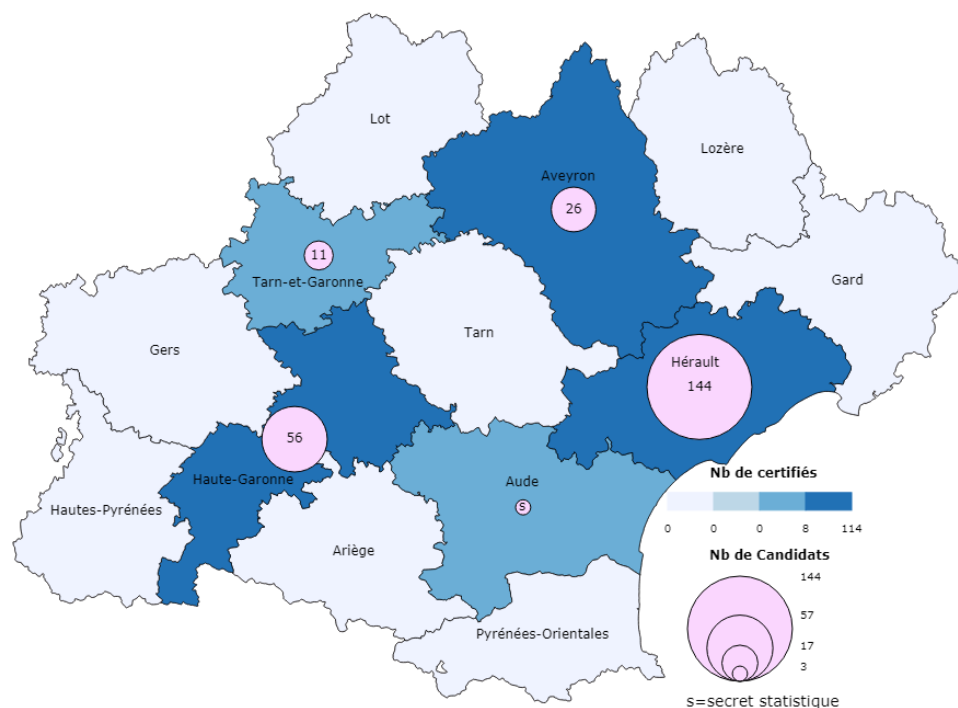
Un apprenti sur 4 s'étant inscrit à un titre professionnel du ministère du Travail a suivi une formation de Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique. Viennent ensuite les titres professionnels de Soudeur (9 %), Technicien de traitement des eaux (7 %) et Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger (7 %).

On constate que 63 % des apprentis préparent un titre professionnel de niveau 3¹ ce qui laisse présumer que leur prérequis étaient relativement élevés et que le contrat d'apprentissage a constitué un moyen d'entrée dans la vie active tout en acquérant un niveau de qualification supérieur.

¹ Il s'agit des niveaux de formation européens qui sont entrés en vigueur en France le 8 janvier 2019 par le décret n°2019-14

V. ZOOM SUR LES CENTRES PENITENTIAIRES

La répartition des candidats par département en 2018



En 2018, 240 candidats issus des centres pénitentiaires ont pu bénéficier d'un parcours professionnel qualifiant grâce à des formations aux titres professionnels du ministère du Travail. L'existence de blocs de compétence (certificat de compétence professionnelle) a favorisé cette acquisition de compétences professionnelles reconnues par les branches professionnelles.

Sur la région Occitanie, 5 départements comptent des candidats en milieu pénitentiaire. Les candidats étaient essentiellement concentrés sur le département de l'Hérault avec 60 % des effectifs (144 candidats), suivent la Haute-Garonne avec 56 candidats (23 %) et l'Aveyron avec 26 candidats, soit 11 % des effectifs.

Sur les 240 candidats, 187 ont validé leur titre professionnel (78 %).

La répartition des certifiés par sexe en 2018

Autant pour les certifiés que pour les candidats, le public est exclusivement masculin. En effet, sur les 240 candidats en centre pénitentiaire, il n'y a aucune femme.

La répartition par type de certification en 2018

	Nb de candidats	%	Nb de certifiés	%
Titre professionnel	136	57 %	101	54 %
Certificat de compétence professionnelle	104	43 %	86	46 %
Ensemble	240	100 %	187	100 %

Parmi les 240 candidats, 136 ont postulé pour un titre professionnel (57 %) et 104 ont postulé pour un certificat de compétence professionnelle (43%).

La répartition des titres professionnels par candidat et certifié en 2018

	Nb de candidats	%	Nb de certifiés	%	Taux de certification
Agent·e d'entretien du bâtiment	6	5 %	5	5 %	83 %
Agent·e de propreté et d'hygiène	91	69 %	72	74 %	79 %
Agent·e de restauration	25	19 %	12	12 %	48 %
Ouvrier·ère du paysage	10	8 %	8	8 %	80 %
Peintre en bâtiment	s	s	s	s	
Ensemble	132	100 %	97	100 %	73 %

S=secret statistique

Parmi les candidats ayant opté pour un titre professionnel, 69 % des candidats et 74 % des certifiés ont suivi une formation Agent(e) de propreté et d'hygiène. D'ailleurs cette formation est exclusivement masculine dans ce type de centre alors qu'elle est majoritairement féminine tous centres confondus.

Enfin, 25 candidats ont suivi une formation d'Agent de restauration, soit 19 % des candidats.

Tous les titres professionnels suivis relèvent du niveau de formation 3¹.

La répartition des certificats de compétence professionnelle par candidat et certifié en 2018

	Nb de candidats	%	Nb de certifiés	%	Taux de certification
Préparer en assemblage des hors-d'œuvre, des desserts et des prépa-rations de type "snacking"	6	6 %	6	7 %	100 %
Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment	s		s		
Réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation	53	52 %	46	53 %	87 %
Réaliser une prestation de service d'entretien mécanisé et/ou de remise en état mécanisée adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation	42	42 %	31	36 %	74 %
Ensemble	101	100 %	86	100 %	85 %

S=secret statistique

Parmi les 101 candidats ayant opté pour un certificat de compétence professionnelle, 53 candidats étaient inscrits à « Réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation » et 42 candidats à « Réaliser une prestation de service d'entretien mécanisé et/ou de remise en état mécanisée adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation ».

¹ Il s'agit des niveaux de formation européens qui sont entrés en vigueur en France le 8 janvier 2019 par le décret n°2019-14.



Carif-Oref Occitanie

19 rue Carmin 31670 Labège (*siège social*) • 05 62 24 05 99

185 bis allée du Nouveau Monde 34000 Montpellier • 04 67 13 20 80

www.cariforefoccitanie.fr

